



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

mutualité sociale agricole

Question écrite n° 91327

## Texte de la question

M. Rémi Delatte attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la négociation de la convention d'objectifs et de gestion (COG) 2016-2020 entre la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (MSA) et les services de l'État. Les personnels de la MSA sont inquiets des conséquences sur leur emploi de ces négociations. Alors que la COG 2011-2015 a abouti à la suppression d'environ 1 100 postes dans ce régime, ils craignent que les efforts budgétaires demandés pour la prochaine COG, notamment en termes de suppression d'emplois, fragilisent la qualité du service rendu tout particulièrement en milieu rural, lieu de leur intervention. Il souhaite connaître les orientations retenues par le Gouvernement afin de rassurer le personnel de la MSA.

## Données clés

**Auteur :** [M. Rémi Delatte](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 91327

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [24 novembre 2015](#), page 8416

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)